

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt deux et le quinze janvier à dix heures,
Le conseil municipal de la commune de DOUMBES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 10 janvier 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procuration 2
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, SANCH Chantal,
JOSSINET Gaëlle, Mrs SAUVAIRE Marc, ESCANDE Renaud, PONCELET
Jean-Marie, BALSAN Laurent.

Absents : ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude, RAGUES Christian

Procurations : THION Jean-Claude pour LEBEAU Irène, ALBE Jean-Luc pour
ESCANDE Renaud

Vote :

Pour : 10

Abstention :

Contre :

VIREMENT DE CRÉDIT N°1 EXERCICE 2021 BUDGET PRINCIPAL

Mme le Maire expose :

Afin de faire face à des dépenses non inscrites au budget et liées à l'accroissement de la masse salariale, il est nécessaire de faire un virement de crédits en dépenses comme suit :

Virement de **dix-sept mille euros** du chapitre des dépenses imprévues de la **section de fonctionnement (chapitre 022)** vers le **chapitre 012 «Charges de personnel et frais assimilés»**, qui seront répartis comme suit : **six mille euros** alloués à l'**article 6411 «Personnel titulaire»** et **onze mille euros** à l'**article 6413 «Personnel non titulaire»**.

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget principal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la proposition de Mme le Maire
- charge Mme le Maire à signer tous les documents liés à la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 15 janvier 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

